

Citoyenne et solidaire depuis 80 ans.

Dossier de presse

Un dossier commun des organismes de Sécurité sociale Languedoc-Roussillon

























SOMMAIRE

CITOYENNE ET SOLIDAIRE DEPUIS 80 ANS

- •Une histoire profondément ancrée dans notre pacte républicain
- •Un système vivant, au cœur des enjeux de société
- •Un modèle à défendre et à transmettre

ANNEXES

Annexe 1:80 ans d'histoire: les dates clés

Annexe 2 : Repères pédagogiques pour mieux comprendre le système

Annexe 3: L'agenda des 80 ans en Languedoc-Roussillon

Annexe 4: Quelques chiffres clés par Branche

3









CITOYENNE ET SOLIDAIRE DEPUIS 80 ANS

Le 4 octobre 1945, les ordonnances fondatrices de la Sécurité sociale étaient signées. 80 ans plus tard, cet anniversaire est l'occasion de rappeler que la Sécurité sociale est un pilier républicain, un choix de société, un système de protection, un bien commun.

À travers cette célébration, les organismes de Sécurité sociale de la région Languedoc-Roussillon (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) s'associent pour faire œuvre de pédagogie, valoriser les actions concrètes, et inviter à une réflexion collective sur l'avenir de ce modèle unique au monde. L'enjeu est aussi de donner aux jeunes générations la place d'ambassadeurs des valeurs républicaines, pour qu'elles s'approprient cette histoire et participent à sa transmission.

1. UNE HISTOIRE PROFONDÉMENT ANCRÉE DANS NOTRE PACTE RÉPUBLICAIN

La Sécurité sociale est née dans un contexte de reconstruction, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Inspirée par les principes du Conseil National de la Résistance et les travaux de Pierre Laroque, elle visait à garantir à tous les citoyens une protection contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, accidents du travail, charges familiales), afin de libérer les travailleurs ainsi que leurs familles, de l'incertitude du lendemain..

Dès l'origine, elle repose sur un principe fondateur : Chacun contribue selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins.

Elle incarne une ambition forte: libérer les travailleurs de l'incertitude du lendemain, et construire une société plus juste, plus solidaire, plus unie. Depuis 1945, la Sécurité sociale a su évoluer, s'adapter, se moderniser, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

Retrouvez en annexe 1 "80 ans d'histoire Les dates clés"

2. UN SYSTÈME VIVANT, AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Aujourd'hui, la Sécurité sociale couvre l'ensemble de la population à travers 5 grandes branches: maladie, famille, retraite, accidents du travail/maladies professionnelles, recouvrement, et autonomie. Elle accompagne les citoyens à chaque étape de leur vie, de la naissance à la vieillesse, en passant par les moments de fragilité, de transition ou de reconstruction.

■ Retrouvez en annexe 2 les "Repères pédagogiques : Comprendre la Sécurité sociale" Ce modèle est confronté à des défis majeurs. Le vieillissement de la population, la baisse historique de la natalité, la soutenabilité financière, ou encore le renoncement aux soins sont autant d'enjeux qui invitent à réfléchir sur l'avenir.

En 2024, la France a enregistré 663 000 naissances, avec un taux de fécondité de 1,62 enfant par femme, un niveau historiquement bas depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Dans le même temps, le nombre de retraités augmente, tandis que la population active stagne.

Face à ces mutations, la Sécurité sociale innove. Elle développe des parcours d'accompagnement personnalisés pour mieux répondre aux besoins des usagers, simplifie les démarches avec la solidarité à la source, modernise ses systèmes d'information avec le principe "dites-le-nous une fois".

3. UN MODÈLE À DÉFENDRE ET À TRANSMETTRE

La Sécurité sociale repose sur un équilibre fragile mais essentiel entre droits et devoirs. Elle ne peut fonctionner que si chacun y adhère, la comprend, et la respecte. C'est pourquoi la lutte contre la fraude, la pédagogie active, et la proximité avec les publics sont au cœur des priorités.

Ce 80e anniversaire est bien plus qu'une rétrospective : c'est un moment fédérateur, éclairant, tourné vers l'avenir.

À ce titre, de nombreux événements sont organisés sur l'ensemble du territoire.

■ Retrouvez en annexe 3 l'agenda complet des initiatives portées par les organismes de Sécurité sociale Languedoc-Roussillon.



ANNEXE 1:

80 ANS D'HISTOIRE LES DATES CLÉS

01/02/1991

Loi créant la

contribution

des revenus

(d'activité, de

placements)

remplacement,

des produits du

patrimoine et des

la CSG

Mise en place de

sociale généralisée

(CSG), prélèvement

26/07/1956

Création du minimum vieillesse

04/10/1945

Ordonnances créant la Sécurité sociale

Organisation du Réaime général pour les salariés et mise en oeuvre des prestations.

1945

27/10/1946

Préambule de la Constitution de la IVe République

Le Préambule de la Constitution de la IVe République reconnaît le droit de tous à " la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs."

01/01/1978

Généralisation des prestations familiales à toute la population résidant sur le territoire

Loi Boulin

Amélioration des pensions de salariés du Régime

31/12/1971

vieillesse des général et du Régime agricole.

21/08/1967

Réorganisation du Régime général

Réorganisation du Régime général de la Sécurité sociale en trois branches distinctes. Création de l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale), aujourd'hui nommée Urssaf Caisse nationale

01/12/1988

Instauration du RMI

(remplacé en 2009 par le RSA)

01/01/1973

Alignement des régimes de retraite

Alignement des cotisations et droits des régimes de retraite des indépendants avec ceux des salariés

11/08/1993

Réforme des retraites

Allongement des durées de cotisation pour les salariés du secteur privé.



ANNEXE1:

80 ANS D'HISTOIRE LES DATES CLÉS

15/11/1995

Plan Juppé

Plan Juppé qui instaure le principe d'une loi de financement de la Sécurité sociale annuelle (réforme constitutionnelle de février 1996) et mise en place des universelle (CMU) conventions d'objectifs et de gestion (COG) entre l'État et chacune des branches

01/01/2000

Création de la Couverture maladie et de la CMU-C complémentaire

Respectivement remplacées par la PUMa (2016) et la C2S (2019)

13/08/2004

Réforme de l'Assurance maladie

Loi portant sur la réforme de l'Assurance maladie (création du médecin traitant, du dossier médical personnel, promotion des médicaments génériques).

09/10/2010

Réforme des retraites

01/01/2019

Intégration du RSI au régime général

14/04/2023

Réforme des retraites

Portant notamment l'âge légal de départ de 62 à 64 ans

01/01/1997

Création de la carte Vitale

30/06/2004

Loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées

20/01/2014

Loi garantissant l'avenir et la iustice du système de retraite

Réforme des retraites: allongement des durées de cotisation, prise en compte de la pénibilité, retraites progressives.

07/08/2020

Création de la branche **Autonomie**

Loi relative à la dette sociale et à l'autonomie

01/07/2006

Création du RSI

Création du Régime social des indépendants (RSI).



ANNEXE 2:

REPÈRES PÉDAGOGIQUES : COMPRENDRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE?

Un système de protection collective créé en 1945 pour garantir à chacun un accès aux soins, à la solidarité et à la sécurité économique tout au long de la vie. Elle repose sur un principe fondateur : Chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

LES GRANDES MISSIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



PROTÉGER

contre les risques de la vie : maladie, maternité, famille, vieillesse, accidents du travail, précarité.



ACCOME

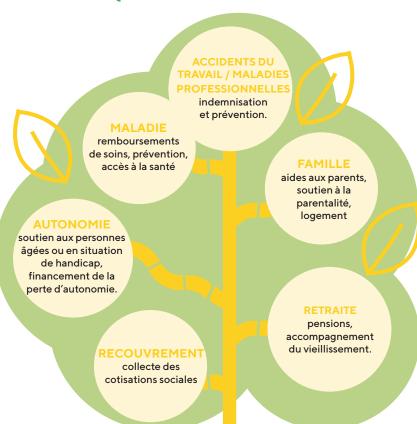
les parcours de vie : naissance, emploi, retraite, handicap, insertion.



REDISTRIBUER

les ressources pour réduire les inégalités sociales.

LES CINQ BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



QUI FINANCE LA SÉCURITÉ SOCIALE?

Elle est financée principalement par les cotisations sociales versées par les employeurs et les salariés, complétées par des impôts et taxes affectées (CSG, TVA...).

UN MODÈLE SOLIDAIRE ET UNIVERSEL

Contrairement à d'autres pays, la Sécurité sociale française :

- Ne dépend pas du revenu pour accéder aux soins nécessaires.
- Garantit une protection à tous, sans distinction.
- Repose sur la solidarité intergénérationnelle et professionnelle.

ANNEXE 3:

L'AGENDA DES 80 ANS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

LES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE. AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, les organismes du Languedoc-Roussillon se mobilisent tout au long de l'année pour faire vivre cet anniversaire au cœur des territoires. L'objectif : mieux faire connaître les missions, les métiers, les services et les innovations de la Sécurité sociale, tout en favorisant le dialogue avec les citoyens.

Qu'est-ce que la Sécurité sociale aujourd'hui ? Quels sont ses défis ? Quelle place occupe-t-elle dans notre quotidien ?

Autant de questions qui seront abordées à travers une programmation riche, inclusive et adaptée à tous les publics : assurés, bénéficiaires, élus, partenaires, jeunes, professionnels...

DES ÉVÉNEMENTS POUR INFORMER, ÉCHANGER, CÉLÉBRER

Montpellier - 25 mai - Course solidaire "La Montpellier Reine"

Les organismes de Sécurité sociale de Montpellier s'unissent pour soutenir la prévention du cancer du sein. Une mobilisation sportive et citoyenne.

Du 23 au 27 juin – Semaine de l'emploi de la Sécurité sociale

Des stands et des job dating dans toute la région pour découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les engagements des organismes.

Du 4 octobre au 10 octobre – Semaine anniversaire des 80 ans de la Sécurité sociale

Une semaine festive et pédagogique pour célébrer les 80 ans de la Sécurité sociale en région.

Au programme:

- Actions presse pour valoriser les missions et les engagements des organismes ;
- Publications sur les réseaux sociaux pour faire vivre l'événement au plus grand nombre ;
- Diffusion de la mini-série vidéo humoristique "Madame Sécu", une enquête décalée menée par Agent-Z pour percer le mystère de celle qui accompagne les Français au quotidien.

À travers 6 épisodes, cette mini-série explore avec humour les cinq grandes Branches de la Sécurité sociale (famille, maladie, risques professionnels, retraite/autonomie, recouvrement) et révèle une institution jeune, solidaire et profondément humaine.

Perpignan - 5 octobre - Course solidaire "La Rose Canétoise"

Nouvelle mobilisation pour la prévention du cancer du sein, avec les organismes locaux.

Perpignan - 7 octobre - Journée portes ouvertes « Droits et santé pour tous »

à l'accueil de la CPAM de Perpignan en collaboration avec la Caf

Nîmes - 12 octobre - Course solidaire "La Zontienne" Les organismes du Gard s'engagent pour la santé des femmes à travers cette course solidaire.

Montpellier - 15 octobre - Colloque "Solidarité: Hier, Aujourd'hui, Demain - Quelle place pour les jeunes?"

Organisé à la Faculté de droit et de science politique de Montpellier, ce colloque interdisciplinaire propose une réflexion approfondie sur le lien entre jeunesse et Sécurité sociale, à travers des regards croisés d'universitaires, de professionnels du secteur et de jeunes engagés.

Calvet - 16 octobre - Théâtre "Célébration" au Soler Comedy Club

Une comédie intergénérationnelle écrite par Élidie Mentrel et mise en scène par Blandine Métayer, qui met à l'honneur la Sécurité sociale avec humour et émotion.

Le pitch : Dans la famille Mignot, l'anniversaire des 80 ans de Mamie Hélène vire au chaos entre révélations et tracas administratifs. Ce jour-là, la grand-mère fête ses 80 printemps... tout comme la Sécurité sociale!

À travers une réunion familiale pleine de quiproquos, la pièce illustre avec humour les multiples interactions entre les citoyens et l'Institution, et met en lumière les valeurs de solidarité, de responsabilité et de soutien mutuel.

Montpellier du 20 au 30 octobre – Exposition "80 ans de la Sécurité sociale" à Montpellier

Dans la salle Danielle Mitterrand de l'Hôtel de Ville de Montpellier, une exposition retrace l'histoire de la Sécurité sociale depuis sa création en 1945. Un parcours pédagogique et accessible à tous, pour mieux comprendre les fondements, les grandes étapes et les enjeux contemporains de la Sécurité sociale.

D'octobre à décembre – Ambassadeurs de la Sécu dans les France Services et établissements scolaires

Des salariés volontaires vont à la rencontre des citoyens pour présenter les missions de la Sécurité sociale et sensibiliser les jeunes générations.



ANNEXE 4:

QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

LA BRANCHE FAMILLE: LES CAF EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Données au 31/12/2024

676 894

FOYERS

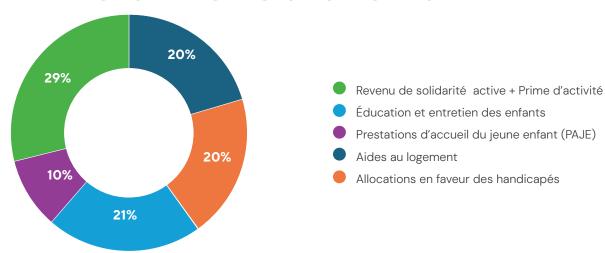
BÉNÉFICIAIRES

DE PRESTATIONS

PERSONNES COUVERTES
SOIT 49% DE LA POPULATION
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



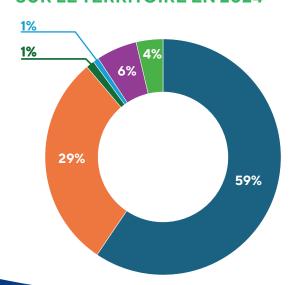
4,4 MILLIARDS D'€ DE PRESTATIONS LÉGALES EN 2024



315 375
FOYERS BÉNÉFICIAIRES
D'UNE AIDE AU LOGEMENT

239 138 FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ 112 395 FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA 44%
DES ALLOCATAIRES CAF
VIVENT SOUS LE SEUIL
DE BAS REVENUS

332 MILLIONS D'€ D'AIDES ACTION SOCIALE VERSÉES SUR LE TERRITOIRE EN 2024



- Accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans
- Temps libre des enfants et des familles
- Accompagnement social des familles et de leurs enfants
- Logement et habitat
- Animation de la vie sociale
- Autres actions

ans

QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

LA BRANCHE MALADIE: LES CPAM EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



2,78 MILLIONS
PERSONNES COUVERTES
OIT 97% DE LA POPULATION

427 223
ASSURÉS SONT TITULAIRES
DE LA COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ SOLIDAIRE

2334
COLLABORATEURS
EN CDI

SOLLICITATIONS DES ASSURÉS



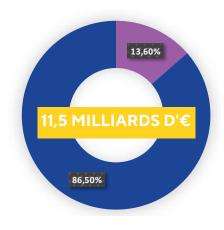
1,8 MILLION
RDV EN ACCUEIL, APPELS
ET MAILS REÇUS

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



+ de 25 MILLIONS D'€
DE PRÉJUDICES ÉVITÉS

DÉPENSES DE PRESTATIONS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



⇒ PRESTATIONS VERSÉES = 1 562 732 501€

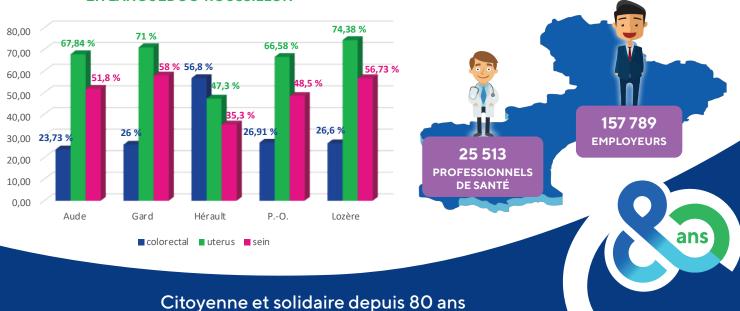
- Invalidité
- Indemnités journalières maladie accident du travail - maternité et paternité
- Rentes accident de travail maladie professionnelle
- Capital décès

⇒ PRESTATIONS REMBOURSÉES = 9 970 863 304€.

- Soins de ville
- Soins en établissements

TAUX DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

NOMBRE D'EMPLOYEURS ET DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



ANNEXE 4:

QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

LA BRANCHE RETRAITE: LA CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON

Données au 31/12/2024

METTRE À JOUR LES CARRIÈRES, PRÉPARER ET PAYER LA RETRAITE

27 279

FIABILISATIONS
DE CARRIÈRES
DES ASSURÉS ACTIFS

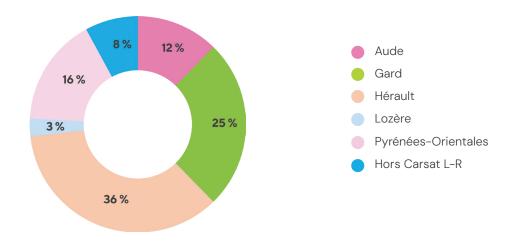
33 266

NOUVELLES RETRAITES
SERVIES EN 2024

609 128

RETRAITÉS PAYÉS SOIT 5,84 MILLIARDS D' € DE PRESTATIONS RETRAITE VERSÉES

RÉPARTITION DES RETRAITÉS PAR DÉPARTEMENT + HORS CARSAT L-R



MONTANTS VERSÉS EN MILLIONS D'€ PAR DÉPARTEMENT + HORS CARSAT L-R



ACCOMPAGNER LES SENIORS DANS LE BIEN-VIEILLIR

16,2 MILLIONS D'€

DE DÉPENSES D'ACTION

SANITAIRE ET SOCIALE

17 331
RETRAITÉS BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS INDIVIDUELLES D'ACTION SOCIALE

1212 LOGEMENTS POUR SENIORS CONSTRUITS OU RÉNOVÉS



ANNEXE 4:

QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

LA BRANCHE ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES PROFESSIONNELLES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Données au 31/12/23



716 457 SALARIÉS



2 375 038 JOURS D'ARRÊT INDEMNISÉS

ACCIDENTS DU TRAVAIL EN LANGUEDOC-ROUSSILLON DONNÉES AU 31/12/23

184 484 887€

DÉPENSÉS PAR L'ASSURANCE

MALADIE

pour la réparation des accidents avec ou sans arrêt (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes) 1 SALARIÉ
SUR 29 EST VICTIME D'UN
ACCIDENT DU TRAVAIL

MALADIES PROFESSIONNELLES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON DONNÉES AU 31/12/23

58 807 295€ DÉPENSÉS PAR L'ASSURANCE

MALADIE

pour la réparation des maladies avec ou sans arrêt (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes) SUR 589 EST VICTIME DE MALADIE PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DONNÉES AU 31/12/24



6 184
INTERVENTIONS
DANS 3 083 ÉTABLISSEMENTS



5,41 MILLIONS D'€

D'AIDES FINANCIÈRES

VERSÉES AUX ENTREPRISES

109 326 ÉTABLISSEMENTS TARIFÉS DONT 70 645 EN MODE DÉMATÉRIALISÉ



QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

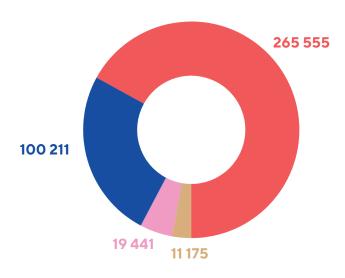
LA BRANCHE RECOUVREMENT: L'URSSAF LANGUEDOC-ROUSSILLON

10,5 MILLIARDS D'€ COLLECTÉS EN 2024 **AUPRÈS DE**

396 382

USAGERS
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON





- Travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs
- Entreprises, administrations et collectivités territoriales
- Particuliers employeurs
- Autres comptes

54,2 MILLIONS D'€
DE REDRESSEMENT DANS
LE CADRE DE LA LUTTE
CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

1478
ACTIONS
DE PRÉVENTION

20 377
DÉLAIS DE PAIEMENT
ACCORDÉS

154 260 DSN* VÉRIFIÉES CHAQUE MOIS POUR 566 000 SALARIÉS

* Déclarations Sociales Nominatives

AIDER ET ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

32 764
CRÉATEURS D'ENTREPRISE
ACCOMPAGNÉS

1045 AIDES ACCORDÉES PAR L'ACTION SOCIALE

POUR UN MONTANT DE PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS

570
ACTIONS PARTENARIALES
POUR ACCOMPAGNER
NOS USAGERS



Une attention particulière sur la qualité de nos relations avec nos usagers qui se traduit notamment par 4,7 étoiles sur les avis Google et 6,8/10 de satisfaction globale lors des enquêtes à chaud.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR LE RÉGIME AGRICOLE

LA MSA EN LANGUEDOC-ROUSSILLON: MSA DU LANGUEDOC ET MSA GRAND SUD

(Gard - Hérault - Lozère)

(Aude - Pyrénées Orientales)

Chiffres 2024

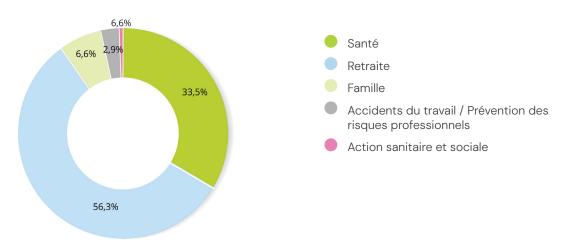
32 798
EXPLOITANTS
ET EMPLOYEURS DE MAIND'OEUVRE AGRICOLES

379 559

PERSONNES COUVERTES
SOIT 13,2% DE LA POPULATION
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



1885 MILLIONS D'€ DE PRESTATIONS VERSÉES



204102 BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS SANTÉ 234 146

BÉNÉFICIAIRES
D'UN AVANTAGE RETRAITE
DE BASE

29 602

FAMILLES BÉNÉFICIAIRES
D'AU MOINS UNE
PRESTATION FAMILIALE

6 235
BÉNÉFICIAIRES
DE PRESTATIONS PRÉCARITÉ
(RSA - HANDICAP)

L'EXPERTISE DE LA MSA LUI PERMET D'ÊTRE L'ACTEUR PRINCIPAL DE LA LUTTE CONTRE LE MAL-ÊTRE AGRICOLE

La MSA a déployé plusieurs dispositifs pour répondre à l'enjeu du mal-être. Son programme « Soutien agri' » propose des solutions pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité.



En 2024, la MSA lance l'**Aide au répit administratif**, un accompagnement ponctuel par le biais d'un assistant administratif venu faciliter l'apurement des démarches administratives des exploitants en situation de difficultés. En Languedoc Roussillon, 60 000€ ont été alloués pour la mise en place de cette aide.

Le réseau des sentinelles est constitué de personnes volontaires majeures et bénévoles dont la mission est de repérer et d'orienter les personnes en situation de mal-être vers des ressources qui peuvent les aider. En 2024, Les MSA Grand sud et Languedoc comptabilisent 401 sentinelles.





QUELQUES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHE

LA CNSA, BRANCHE AUTONOMIE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN 2025

43,3 MILLIARDS D'€

C'est le montant consacré au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap par la branche Autonomie.

LES FINANCEMENTS ALLOUÉS AUX DÉPARTEMENTS EN 2025

5,9
MILLIARDS D'€

C'est le montant total des financements prévisionnels alloués par la CNSA aux départements.

LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES EN 2023

272
MILLIONS D'€

alloués à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.



de personnes âgées de 60 ans et plus ont bénéficié des 566 000 aides et actions de prévention financées.

LES PRESTATIONS DE L'AIDE À L'AUTONOMIE EN 2023

8 MILLIARDS D'€
C'EST LE MONTANT TOTAL
DES DÉPENSES NETTES
D'AIDE SOCIALE POUR LES
PERSONNES ÂGÉES.

2,6%

C'EST LA PART DES

ADULTES PERCEVANT L'AAH

(ALLOCATION AUX ADULTES

HANDICAPÉS).

C'EST LA PART DES ENFANTS BÉNÉFICIANT DE L'AEEH (ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ).

QUELQUES CHIFFRES SUR LA POPULATION DES AIDANTS ET DES PROFESSIONNELS EN 2023/2024

AIDANTS:

9,3 MILLIONS de personnes environ déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

16,6
MILLIONS

Ce sont les crédits versés par la CNSA pour l'accompagnement des aidants.

PROFESSIONNELS:

1362300

professionnels salariés dans le secteur de l'aide à domicile.

+5
MILLIONS

ont été versés aux conseils départementaux (9,5 M€) et aux fédérations du domicile (6 M€).



Citoyenne et solidaire depuis 80 ans